

Stationnement Paroisse Sacré-Cœur



Où stationner...

quand je viens à la paroisse Sacré-Cœur.

Stationnement à la paroisse du Sacré-Cœur

Vous êtes bienvenus chez nous !

La paroisse Sacré-Cœur abrite une communauté vivante et accueillante, et nous voulons la garder ainsi. L'église est située au 591 rue Cumberland, à l'angle des rues Laurier et Cumberland sur le campus de l'Université d'Ottawa. Étant donné que les espaces de stationnement sont rares et que le demi-cercle devant l'église a été désigné *Route des pompiers*, l'accès était pratiquement impossible pour les personnes qui viennent en automobile. Notre comité s'est donc penché sur le problème et nous avons réussi à augmenter l'accès pour les personnes à mobilité réduite et à réserver le petit nombre d'espaces de stationnement aux personnes qui sont **dans** l'église. Cependant, les solutions que nous proposons exigent la collaboration de tous. Nous avons défini différents terrains pouvant être utilisés. Vu que chaque terrain comporte ses particularités, nous avons clairement défini l'emplacement, la disponibilité et les restrictions propres à chacun. À noter aussi que l'Université d'Ottawa dispose de quelques stationnements payants.

Route des pompiers



D'abord, il importe de signaler qu'il est interdit en tout temps de stationner dans le demi-cercle devant l'Église. En cas d'infraction, la ville d'Ottawa émet une contravention de plus de 100 \$ et peut faire remorquer le véhicule aux frais de son propriétaire.

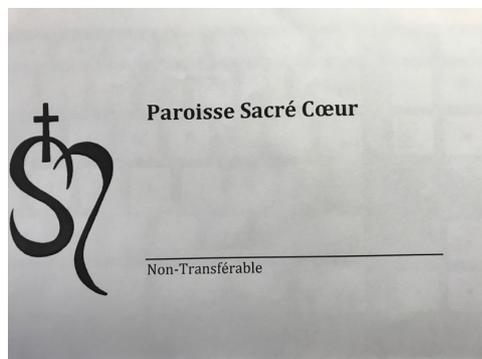
Petit stationnement (à l'usage exclusif de l'église)



Un stationnement limité (8 places) est à la disposition de personnes qui viennent à l'église **et pas ailleurs**. Les étudiants qui viennent à des cours ou au PortiK ont le droit de s'y garer uniquement s'ils participent à une activité qui relève de la paroisse. Chaque année, des gens viennent s'y garer pour aller ailleurs, surtout au commencement de l'année universitaire ou d'un nouveau semestre. Durant ces périodes-là, nous devons resserrer la surveillance. Nous devons demander à la ville d'Ottawa d'émettre des contraventions, car ces autos bloquent l'accès et prennent la place de ceux qui viennent à l'église. Le coût de la contravention est alors de 75 \$ et il est impossible de la faire annuler par la ville. Ce petit stationnement est très utile aux personnes qui vont à la messe de midi pendant la semaine ou qui participent à des comités le soir. On peut l'utiliser quand on vient à des pratiques de chorale, des réunions de catéchèse, des baptêmes et toute activité qui assure la bonne marche de la paroisse. Il est toujours disponible pour les messes dominicales.

Vignettes pour le petit stationnement

Il est clair qu'il n'y a pas assez de place pour tous ceux qui désirent l'utiliser. Nous avons donc conçu des vignettes pour en permettre l'accès. La vignette illustre le logo de la paroisse et votre numéro de plaque d'immatriculation.



Pour vous procurer une vignette, veuillez laisser votre nom et numéro de plaque sur la feuille que nous avons placée à l'arrière de l'église. Vous pouvez aussi en faire la demande à la réception. La vignette sert uniquement pour des activités à la paroisse et n'est pas transférable. Chaque utilisateur est invité à respecter les besoins des autres. Par exemple, si l'on veut rester plus longtemps pour prier après la messe, on déplacera son auto pour laisser sortir ceux qui veulent partir. Aussi, si l'on prévoit que la rencontre à laquelle on assiste risque de durer plus longtemps que celle d'un autre groupe, on garera son auto de façon à ne pas bloquer la voie ou on demandera d'être averti lorsque l'autre rencontre prendra fin. La vie en communauté paroissiale demande une ouverture et une communication fraternelle avec ceux qui ont des rencontres à des heures différentes. Assurez-vous que la vignette soit clairement visible de l'extérieur de l'auto. Si votre vignette n'est pas visible, on pourra penser que vous n'êtes pas à l'église et demander à la ville de vous coller une contravention. On ne peut vérifier chaque salle pour voir si vous y êtes. Personne, même le curé ne peut faire annuler une contravention donnée par la ville.

Stationnement «Pp»

Une entrée et sur Copernicus.



Et une sur King Edward



L'Université d'Ottawa nous permet gracieusement d'utiliser ce grand stationnement pendant nos messes dominicales à partir d'une demi-heure avant la messe jusqu'à une demi-heure après, par exemple : de 16 heures à 18 heures pour la messe de 16 h 30 le samedi. Il en va de même pour les Eucharisties du dimanche, mais ce stationnement n'est pas disponible après la messe de 17 heures. Donc, si vous avez une activité à l'église en soirée le dimanche, vous déplacerez votre véhicule pour le garer dans le petit stationnement où il y aura de la place après la messe de 17 heures.

De plus, parfois nous ferons la demande à l'Université d'utiliser le stationnement «Pp» pour un événement ponctuel. À cette occasion nous aviserons les paroissiens dans le feuillet quand nous annoncerons l'événement.

Autres possibilités

La paroisse St. Joseph, sise au 174 rue Wilbrod, met gracieusement à notre disposition son stationnement lorsqu'il n'est pas utilisé pour ses paroissiens. Ce stationnement peut être utilisé par les membres de groupes qui ont réservé notre église aux fins d'une activité paroissiale.



Nous devons alors présenter une demande officielle pour obtenir des petites vignettes jaunes affichant la date et les heures auxquelles ce stationnement pourra être utilisé. Nous faisons une telle demande surtout pour des activités ponctuelles ayant lieu quand l'église St. Joseph est moins occupée. Pour des activités récurrentes, veuillez contacter le curé de la paroisse Sacré-Cœur qui consultera le Comité du stationnement. Nous ferons tout pour vous aider et faire en sorte que nos paroissiens se sentent bien accueillis chez eux!

À noter aussi



Le stationnement sur rue est possible gratuitement pour tous ceux qui ont un permis de stationnement pour personne à mobilité réduite, partout dans la ville d'Ottawa où il y a un panneau «no parking/pas de stationnement» mais jamais dans les *Routes de pompiers* ni dans les endroits réservés aux autobus.

La ville d'Ottawa

Le stationnement intérieur est gratuit pour tous dans l'immeuble de l'Hôtel de ville d'Ottawa, à l'angle des rues Elgin et Laurier Ouest, le soir après 18 heures durant la semaine ainsi que jour et nuit toutes les fins de semaine. Le temps de marche pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur est de 9 minutes seulement. Nous encourageons les plus jeunes (ou ceux qui sont encore en forme) à l'utiliser, pas seulement pour venir à l'église mais aussi pour visiter les beaux musées et les sites touristiques de notre magnifique ville. Ce stationnement est pour nous tous.

Enfin!

Il reste le stationnement qui donne sur la rue Copernicus (barrière à l'entrée)



Ce stationnement est à l'usage des Oblats et des employés de la paroisse. De plus, quelques places sont louées, ce qui apporte un revenu substantiel à la paroisse. Pour utiliser ce stationnement, il faut avoir un code d'accès qui ouvre la barrière. Les Oblats donnent un code à quelques personnes à leur discrétion. Il appartiendra au Conseil des affaires temporelles de décider s'il serait bon d'envisager des changements quitte à diminuer les revenus de la paroisse.

D'autres solutions susceptibles d'entraîner des dépenses additionnelles pour la paroisse pourraient être envisagées. Nous proposons d'abord de mettre en œuvre ce qui est suggéré ici et de revenir sur le sujet si le nombre de paroissiens ou si nos revenus augmentent